

Techniques et technologies / costume

C1B2-09 (Décret Paysage, 2013)

Cycle : 2^e Bloc

Quadrimestre : 2

Volume horaire : 6 / semaine (90 h / an)

Crédit : 6

Pondération : 3

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Florence Monfort, florence.monfort@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- mettent en œuvre, articulent et valorisent de manière singulière ces connaissances et ces compétences dans le cadre de la poursuite de leurs études, et démontrent leur aptitude à élaborer et à développer, en scénographie, une réflexion et des propositions artistiques ;
- ont développé les méthodes d'apprentissage nécessaires à poursuivre leur formation de manière autonome.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- explorer les compétences techniques et le langage propres à l'art du costume ;
- consolider les compétences techniques propres au métier et à toutes ses exigences esthétiques, théoriques et pratiques ;
- s'approprier le langage et le vocabulaire spécifique au costume ;
- concevoir un dossier de référence et de recherche documentaire multiple ;
- ouvrir la curiosité aux matières utiles à la création de costumes.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- projet individualisé ;
- travaux pratiques artistiques et techniques axés sur la pratique professionnelle future de l'étudiant ;
- résolution de problèmes ;
- démonstration ;
- présentation orale individuelle ;
- recherche documentaire individuelle ;
- visite d'exposition, d'atelier de professionnels ;
- rencontre et échange avec des personnes-ressources.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/PONDÉRATION

Modalité d'évaluation

- évaluation formative ;
- plusieurs évaluations intermédiaires selon la progression des étudiants dans leur apprentissage ;
- présentation orale individuelle des réalisations de fin de cycle devant un jury interne.

Critère d'évaluation

- degré d'implication, d'investissement (constance dans le travail, assiduité aux séances, attitude ouverte et dynamique) ;
- capacité à traduire matériellement et avec justesse sa « vision » dans un langage plastique ;
- connaissance et utilisation des outils techniques (dont la couture) ;
- qualité de mise en forme esthétique des matières ;

- capacité à l'esprit de synthèse, à l'argumentation, à l'analyse critique, à la réflexion, à l'auto-évaluation, à la prise de position personnelle tant artistique que culturelle et sociale ;
- goût du dépassement ;
- capacité à progresser (évolution positive des acquis) ;
- capacité à la déontologie du métier de costumier ;
- capacité à communiquer, à échanger, avec les autres intervenants de la création ;
- capacité à fonctionner au sein d'une équipe de création.

SOURCES, RÉFÉRENCES ET SUPPORTS ÉVENTUELS

- référence multiple (littéraire, historique, biographique...);
- document multiple disciplinaire et interdisciplinaire, de toute origine, nature ou support, pour développer la création.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.